



Jeudi 10 juillet 2025 | Site du Rodéo 255

19 h 30 : Duo Valéryves

AFFICHE COMPLÈTE À LA DERNIÈRE PAGE DU BULLETIN!

Informations pour les propriétaires et responsables de piscines résidentielles

Qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, les piscines sont un risque de noyade important chez les jeunes enfants. C'est pourquoi la règlementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles a été modifiée, notamment pour renforcer la sécurité des aménagements autour des piscines. Tout propriétaire ou responsable de piscine a le devoir de rendre conformes ses installations d'ici le 30 septembre.

Vous souhaitez vérifier si vos installations sont conformes? Des formulaires d'auto évaluation sont disponibles, pour tous les types de piscines, sur notre site internet dans la section « Travaux, permis et licences » ainsi que sur demande à l'Hôtel de ville.

Nous vous souhaitons une belle saison de piscine, en toute sécurité!

ent des res res

Juillet-Août 2025.1



Visitez gratuitement des musées en famille!

Comme un livre, la carte accès-musée se réserve et s'emprunte à votre bibliothèque municipale. Le prêt de la carte accès-musée est gratuit et dure jusqu'à 2 semaines. Elle donne accès gratuitement à une famille (2 adultes et 3 enfants) à toutes les institutions muséales participantes.

Il est important de respecter les conditions suivantes : minimum d'un enfant / maximum de trois enfants. Puisque l'objectif est de favoriser l'accès aux familles, la carte n'est pas valide s'il y a seulement des adultes qui se présentent au musée. De plus, les familles de plus de trois enfants pourront se voir charger des frais d'entrée pour le ou les enfants supplémentaires.

Pour emprunter la carte accès-musée, vous devez être membre de votre bibliothèque municipale. Si ce n'est pas déjà fait, présentez-vous à la bibliothèque. L'abonnement est gratuit.

Musées participants : Il est préférable d'appeler les

musées que vous souhaitez visiter avant de vous y rendre. Certains musées nécessitent une réservation par téléphone. Vous pouvez prendre connaissance des musées participants à l'adresse suivante : https://biblietcie.ca/programmes/carte_acces-musee/

La Carte accès-musée est rendue disponible grâce au projet *Famille tout inclus* qui relève d'un regroupement de partenaires de la région de la Mauricie qui a à cœur de favoriser l'accès des lieux culturels aux familles.

Pour mieux connaître le projet *Famille tout inclus* dans son ensemble, nous vous invitons à consulter familletoutinclus.ca.

Le nombre de cartes est limité dans chacune des bibliothèques. À la bibliothèque de Baie-du-Febvre, nous avons 3 cartes disponibles pour le prêt.



Lundi, de 13 h à 16 h

Mardi et mercredi, de 18 h 30 à 20 h

Samedi, de 9 h 30 à 11 h

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 19 JUILLET AU 2 AOÛT 2025

Juillet 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
29	30	1 Fête du Canada	2 Dîner des ELLES	3	4	5	
6	7 Séance du conseil Baie du-Febvre	8 fadoq Activité FADOQ	9	Jeudis en chansons	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24 Collecte des encombrants	25	26	
BUREAU MUNICIPAL FERMÉ							
27	28	29	30	31	1	2	
		BUREAL	J MUNICIPAL FERN	lÉ			





<u>Magnifiques appartements neufs</u> CONFORTABLES ET SÉCURITAIRES pour les personnes retraitées



Possibilité d'aide financière AU LOGEMENT

Venez vivre au coeur de • Espace détente extérieur commun coquettement aménagé pour s'y sentir en toute intimité;

• Une salle de séjour où la lecture, la musique (piano) et les divertissements sont mis à l'honneur;



• Ascenseur et système d'alarme.



DISPONIBLE POUR LOCATION:
3 1/2

₩ww.residencessieurlefebvre.com

∨ sieurlefebvre@hotmail.fr

\C 450 783-3510 (Mme Lucie Rainville)

Août 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27	28	29	30	31	1	2
/						
<u> </u>		BUR	REAU MUNICIPAL F	ERMÉ		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18 Séance du conseil Baie du-Febvre	19	20	21	22	23
<u>24</u> 31	du-Febvre	26	27	28	29	30



Vous aimeriez vous **impliquer** au niveau de votre FADOQ locale? Vous avez un peu de **temps bénévole** à offrir? Vous avez des **idées d'activités**?

On a besoin de vous au conseil d'administration!

Contacter Mme Mireille Proulx pour plus de renseignements : 450-783-6497

Un film sur l'Allemagne riveraine de Francfort à Berlin

8 juillet, 13 h 30

Au centre communautaire de Baie-du-Febvre



Entrée gratuite, gracieusté de la Fadoq de Baie-du-Febvre



SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil auront lieu le lundi 7 juillet et le lundi 18 août 2025, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir

Ordures ménagères: 10 et 24 juillet; 7 et 21 août 2025 Récupération: 3, 17 et 31 juillet; 1er, 14 et 28 août 2025

Collecte des encombrants: La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 24 juillet 2025. N'oubliez pas de mettre vos encombrants sur le bord de la route la veille.

RAPPEL POUR LES 3^E ET 4^E VERSEMENTS DE TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le 3e versement de taxes est dû le 1er juillet 2025 et le 4e versement est dû le 1er septembre 2025.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé pour la période des vacances les semaines du 20 et du 27 juillet 2025.

FEUX DE JOIE

Il est permis de faire un feu de joie en utilisant un appareil conçu à cet effet, soit un foyer de briques ou de pierres ou encore les foyers vendus dans les quincailleries. Un foyer extérieur est habituellement muni d'une grille pare-feu.

Il faut voir à ce que l'endroit où est déposé le foyer soit exempt de végétation et à bonne distance des habitations environnantes. Un foyer requiert une surveillance constante par une personne majeure et doit être situé à proximité des moyens nécessaires à son extinction.

FEUX DE JOIE (suite)

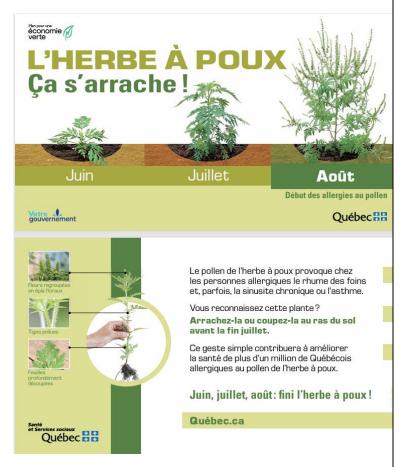
Voir également à ce que la direction ne soit pas défavorable, c'est-à-dire que la vitesse du vent ne dépasse pas 20 kilomètres/heure et que la fumée n'incommode pas les gens du voisinage.

TRAVAUX NÉCESSITANT DE L'EXCAVATION

Il est important d'aviser la Municipalité lorsque vous faites des travaux nécessitant de l'excavation afin que l'inspecteur municipal vérifie la présence de tuyaux d'aqueduc. Cette dernière peut éviter des bris sur notre réseau.

L'HERBE À POUX, ÇA S'ARRACHE!

À la mi-juillet, l'herbe à poux produit du pollen, ce qui provoque le rhume des foins, sinusite chronique ou l'asthme chez les personnes qui y sont sensibles. Nous vous invitons à consulter le site du Gouvernement du Québec afin de reconnaître et limiter la présence de l'herbe à poux: www.quebec.ca/habitation-territoire/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-limiter-l-herbe-a-poux





RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Tel que prévu à l'article 176.2.2 C.M., lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Le rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'année 2024 a par conséquent été déposé à la séance du conseil municipal de juin. Ce rapport peut être consulté aux pages 7-8 du présent Bulletin municipal.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Le conseil municipal accordé les montants suivants à titre d'aide financière :

- Covris (tournoi de golf): 150 \$
- Fondation ESJN (projet de dek hockey): 200 \$

SERVICE DE GARDE EN COMMUNAUTÉ

Le conseil municipal a autorisé Mme Maryse Baril à signer, pour et au nom de la Municipalité, un bail de location avec Mme Julie Dulmaine pour la location d'un local municipal dans le but d'y opérer un service de garde en communauté accrédité par le bureau coordonnateur du CPE Mon Autre Maison.

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DÉMARCHE DU PLAN DE GESTION DES ACTIFS

Le conseil municipal a retenu les services professionnels de Techni-Consultant pour le projet de plan de gestion des actifs (PGA – EAU) permettant une majoration de 5% sur le programme TECQ 2024-2028. Les honoraires pour cette démarche s'élèvent à 2 500 \$ + taxes.

TABLE DE CONCERTATION CENTRICOISE SUR LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES FLORISTIQUES

Mme Geneviève Gauthier a été nommée par le conseil municipal afin de siéger, pour et au nom de la Municipalité de Baie-du-Febvre, sur la Table de concertation centricoise sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) floristiques du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.

DEMANDE D'ENTRETIEN ; COURS D'EAU FRONTEAU

Suite à la réception d'une demande d'entretien du cours d'eau Fronteau, le conseil a résolu de transmettre ladite demande d'entretien à la MRC de Nicolet-Yamaska.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2024-2025 ; DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL POUR SIÉGER AU COMITÉ INTERMUNICIPAL EN EAU POTABLE

Le conseil municipal a désigné M. le Maire Claude Lefebvre pour siéger sur le Comité intermunicipal de l'alimentation en eau potable pour et au nom de la Municipalité de Baie-du-Febvre.

DÉPÔT DU BILAN 2024 DE LA STRATÉGIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Le rapport 2024 sur la gestion de l'eau potable a été déposé au conseil municipal et celui-ci a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Le rapport est disponible pour consultation sur le site web de Baie-du-Febvre ainsi qu'à l'Hôtel de ville.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA CRÉATION DE LA RÉGIE ÉNERGIE RENOUVELABLE CENTRE-DU-QUÉBEC

Le conseil municipal a autorisé la conclusion d'une entente relative à la création de la Régie énergie renouvelable Centre-du-Québec avec les municipalités suivantes : Aston-Jonction, Grand-Saint-Esprit, La-Visitation-de-Yamaska, Village de Saint-Célestin, Pierreville, Saint-Elphège, Sainte-Eulalie, Saint-François-du-Lac et Saint-Léonard-d'Aston.



Baie du-Febvre

Gestion financière

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous décembre 2024, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 7 présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Baie-du-Febvre pour l'exercice financier terminé le

Les états financiers nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 2 386 933 \$ et les charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé la somme de 2 341 692 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobilisations, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation et autres éléments de conciliation) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 45 241 \$.

Charges 2 341 692 S (dépenses)

Surplus accumulé non affecté de 905 514 \$

Selon le profil financier 2024 du Ministère des Municipalité de Baie-du-Febvre démontre une Affaires municipales et de l'Habitation, la charge fiscale très favorable selon l'ensemble des municipalités comparables.

Rapport du maire sur les faits saillants 2024

Investissements réalisés

- Vidéo promotionnelle présentant la Municipalité de Baie-du-Febvre;
- Mise à jour du Plan d'intervention (TECQ 2019-2024)
- Remplacement d'un ponceau près du 40, chemin du Pays-Brûlé;
- Remplacement de ponceaux sur le rang de la Grande-Plaine;
- Remplacement des enseignes aux entrées de la Municipalité;
- Vidange des boues des étangs d'épuration des eaux usées;
 - Aménagement de la phase 1 du sentier du Clocher;
- Réparation du ponceau entre Covris et le terrain des Loisirs;
- Branchement de l'aqueduc et de l'égout pour la nouvelle école.



Politiques et règlements

Adoption d'un règlement sur le Régie interne des séances du conseil

Adoption d'un règlement sur la gestion contractuelle;

Adoption d'un règlement sur la rémunération des élus;

Adoption d'une directive relative à l'utilisation d'une autre langue que

Renouvellement de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE).



Rapport du maire sur les faits saillants 2024

l raitement des élus municipaux | La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2024, était la suivante

NOM	RÉMUNÉRATION	MRC	ALLOCATION DES DÉPENSES	MRC
Claude Lefebvre	13 128,10 \$	19 552,86 \$	6 564,05 \$	2 958,63 \$
Sylvain Pronovost	3 675,51 \$		1 777,81 \$	
Audrey-Claude Benoit	4 703,83 \$		2 351,97 \$	
Marcelle Trottier	3 918,51 \$		1 964,81 \$	
Nicolas Dujardin	3 555,51 \$		1 777,81 \$	
Colette F. Beausoleil	3 555,51 \$		1777,81\$	
Geneviève Gauthier	3 555,51 \$		1 777,81 \$	

^{*} La rémunération et l'allocation comprend les frais de comité des élus.

Rapport du vérificateur externe

la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Baie-du-Febvre Les états financiers 2024 ont été vérifiés par la firme FBL S.E.N.C.R.L. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à

normes canadiennes pour le secteur public de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une

Claude Lefebvre, Maire

Municipalité de Baie-du-Febvre 2025/06/09

	•	-	-la-Vierge-Marie – Saint élébrations – Juillet - Ac	•	olet
Dimanche	6 juillet	09h30 09h30 10h45	Saint-Zéphirin Saint-Elphège Cathédrale	ADACE Messe Messe	
Dimanche	13 juillet	09h30 10h45 10h45	Port Saint-François Sainte-Monique Cathédrale	Messe Messe Messe	
Dimanche	20 juillet	09h30 09h30 10h45	Port Saint-François Saint-Zéphirin Cathédrale	ADACE Messe Messe	
Dimanche	27 juillet	09h30 09h30 10h45	Baie-du-Febvre Port Saint-François Cathédrale	Messe ADACE Messe	
Dimanche	3 août	09h30 09h30 10h45	Saint-Zéphirin Saint-Elphège Cathédrale	ADACE Messe Messe	
Dimanche	10 août	09h30 10h45 10h45	Port Saint-François Sainte-Monique Cathédrale	Messe Messe Messe	
Dimanche	17 août	09h30 09h30 10h45	Port Saint-François Saint-Zéphirin Cathédrale	ADACE Messe Messe	
Dimanche	24 août	09h30 09h30 10h45	Baie-du-Febvre Port Saint-François Cathédrale	Messe ADACE Messe	
Dimanche	31 août	09h30 10h45	La Visitation Cathédrale	Messe Messe	

Unité nactorale Assemption de la Vierre Marie



Venez dîner avec les ELLES de Baie-du-Febvre lors de leur dîner mensuel qui aura lieu le mercredi 2 juillet à 11h30 à la Flûte à bec de Nicolet.

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est très important de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Lucie 450-783-3108.

Il y a possibilité de faire du co-voiturage.

Concours

Décorez votre maison dans le thème western, afin de promouvoir le festival du Rodéo 255 du 10 au 12 juillet 2025.



Parmi les participants, le gagnant remportera une paire de billets pour la fin de semaine

Tirage 10 juillet

Envoyez un courriel à rodeo255v2@outlook.com pour vous inscrire avec votre adresse et numéro de téléphone

LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

819 519-6422, ext. 1

Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre

Tirage 511 exemplaires



Que fait-on à l'AFEAS?

L'AFEAS a été **fondée en 1966** et elle vit encore en 2025 à Baie-du-Febvre. Son objectif : l'**éducation** et l'**action sociale**. L'AFEAS est un organisme qui fait des propositions aux différents paliers gouvernementaux ; chaque proposition **soulève un problème de société** et **propose une solution**.

Voici un exemple de dossier qui a été mis en oeuvre à Baie-du-Febvre : en 1989, on commençait à parler de l'importance de la récupération. Des membres AFEAS ont monté un dossier qu'elles ont présenté à la Municipalité. Les arguments en faveur étaient solides et nos membres tenaces... Le projet fut accepté en 1990 et un premier grand conteneur de récupération fut installé au village. Les gens venaient y déposer leurs sacs. Chaque mois, il était vidé. Baie-du-Febvre a été la première municipalité à parrainer ce dossier au Centre-du-Québec. Chaque mois, dans le bulletin municipal, on publiait un article qui rappelait l'importance de récupérer et expliquait la manière : propreté des objets et façon de récupérer de l'espace dans le conteneur. Donc : **éducation et action sociale**. Aujourd'hui, 35 ans plus tard, tout le monde a son bac bleu devant sa porte, auquel on a joint un bac vert. Le message a passé...

- Les rencontres mensuelles de l'AFEAS sont amicales, sympathiques, enrichissantes et amusantes.
- L'AFEAS s'adresse à toutes et tous, son regard se porte sur toutes les générations.

De retour en septembre, nous vous invitons à venir joindre nos rangs. La date de la rencontre sera mentionnée dans le bulletin municipal. D'ici là, bon été, bon repos à tous les gens de Baie-du-Febvre!

France Daigle, présidente, 819-386-1831





Ne manquez pas le party de la rentrée de VOTRE salle du Belcourt, le samedi 13 septembre.

5@7 dans le parc avec musique et camions de rue dès 17h00, suivi d'un spectacle Hommage à Bryan Adams avec le groupe Cuts Like a Knife!







Encore quelques places disponibles pour la représentation de 15h!

Boucar Diouf - Nomo Sapiens Samedi 20 septembre | 59\$ Humour







TOURISMENICOLETYAMASKA.COM



Découvrez au Marché Godefroy

Au coeur du Jardins · Beaulac Ferme Familiale · Cajù · École d'agriculture de Nicolet · Ferme FDR · Jardin des Beaux Chemins · Jardins la Brouette · La Ferme Vivante ·

Un kiosque unique. Des saveurs locales. Des producteurs de Nicolet-Yamaska



À DÉCOUVRIR Calendrier des événements · Carte interactive



(Site du Rodéo 255, 286, rue Principale)







En cas de mauvais temps, le spectacle aura lieu à la même adresse.

Spectacles 100% francophone d'une durée de 90 minutes.

Apportez vos chaises de parterre et venez découvrir nos nombreux talents artistiques locaux.





